



Saison 2021-2022

Rapport du Président Central

Chers dirigeantes, dirigeants des clubs, actrices et acteurs du basket vaudois,

La saison 2021-2022 arrive à son terme. Comme le veut la coutume, en cette fin de période électorale de 2 ans, je vous donne ci-après, mon rapport annuel.

Après une saison quelque peu mouvementée suite aux divers désagréments causés par le COVID-19, nous avons espéré connaître un retour à la normale. C'était sans compter sur une résurgence de ce satané virus accompagné de son lot de contraintes et de restrictions nous obligeant une fois encore à restreindre, voire suspendre tout ou partie de nos activités. Je voudrais profiter là de remercier toute la communauté du basket vaudois pour sa résilience, sa compréhension et sa souplesse pour affronter ce nouvel écueil.

Les membres du CC ont dû, une nouvelle fois, tout comme vous, s'adapter à cette situation particulière même si elle n'était rien en comparaison de celle vécue en 2020. Nous en avons profité pour remanier ou mettre à jours certains documents devenus obsolètes ou méritant quelques améliorations. Tout n'est pas encore finalisé mais cela ne devrait tarder.

Nos diverses compétitions sont reparties normalement à l'automne passé avec la satisfaction de pouvoir à nouveau organiser un championnat cantonal au niveau des U14 filles avec un groupe de 8 puis de 10 équipes. Compte tenu de la situation sanitaire, notre saison a une nouvelle fois été impactée durant quelques semaines, notamment au niveau des + de 16 ans. Le CC a dû renoncer à l'organisation de la Coupe vaudoise sénior et la remplacer par une Coupe Défi qui verra s'affronter les 4 premiers de chaque catégorie à fin juin. Il en sera de même pour les catégories « Jeunesse »



Malgré ces désagréments, nous avons tout de même enregistré bon nombre de nouveaux membres actifs, principalement aux niveaux des U6, U8, U10 et U12. A fin mai, notre association compte 3964 licenciés, soit 400 de plus qu'à la fin de la dernière saison.

Au cours de cette dernière saison, Swiss Basketball a continué à organiser régulièrement des réunions en visioconférence ou en présentiels avec les présidents des ARS. Pour la 1^{ère} fois depuis fort longtemps, les 9 présidents se sont retrouvés à Fribourg le 28 novembre 2021 où nous avons pu partager de manière constructive sur les divers projets en cours puis assister à un match du CNBS puis de notre équipe nationale masculine.

Au niveau cantonal, votre serviteur a assisté le 26 novembre, aux premières Assises du Sport Vaudois organisées conjointement par l'AVEPS et Sport Vaud dans la salle du Grand Conseil Vaudois. A cette occasion, de nombreux points ont été abordés par les divers interlocuteurs principalement sur les attentes, chiffres et difficultés des clubs vaudois, les infrastructures et le bénévolat. Il s'en est suivi un débat sur le thème : « quelles améliorations pour le sport vaudois » animé par le journaliste sportif Maïque Perez. Cette réunion sera vraisemblablement reconduite chaque année compte tenu du succès rencontré.

Le 19 novembre 2021, j'ai pris part à la remise des mérites sportifs lausannois qui s'est déroulée au Casino de Montbenon et, le 10 mai dernier, à Yverdon, à la remise des bourses du Fonds du sport où 5 des 94 récipiendaires étaient des basketteurs pratiquant le 3X3 et au bénéfice d'une carte « Elite » délivrée par Swiss Olympic. Durant cette dernière saison j'ai également assisté à diverses assemblées où réunions auxquelles j'ai été convié pour représenter notre association.

Suite à la mise en place du Centre national du basket suisse à Lausanne, nous avons commencé à installer quelques synergies intéressantes pour le développement de notre sport dans notre AR. De plus, suite à un arrangement avec la Ville de Lausanne, le CNBS a pu louer une Halle du complexe de Beaulieu où le parquet précédemment déposé au Centre Mondial du Tir à l'Arc a été installé. L'inauguration de cette installation a eu lieu le 13 avril dernier et son usage pourra être disponible pour notre AR et les clubs selon des conditions encore à définir.

Pour la prochaine saison, nous aurons le plaisir d'accueillir deux nouveaux clubs, à savoir Le Mont BBC et pour la 1^{ère} fois un club de 3X3, le Montreux 3X3.



En terminant, je voudrai adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des membres du comité pour le travail effectué. Leur disponibilité et leur efficacité ont permis de surmonter les difficultés rencontrées et contribué à l'essor de notre AR.

Mes remerciements s'adressent également au corps arbitral, aux délégués et suppléants AVB ainsi qu'aux membres des diverses commissions, sans oublier tous les bénévoles, parents et amis qui nous ont soutenu et qui nous ont une nouvelle fois permis de porter haut et fort les couleurs de notre région.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été avec, comme principal souhait, celui de retrouver une certaine normalité en 2022 – 2023.

Excellentes vacances.

Le Mont-sur-Lausanne, le 7 juin 2022

Michel BERTHET

Président AVB

Rapport du responsable technique AVB / 2021-2022

La saison 2021-2022 arrivant à son terme, le moment est venu de publier le bilan technique usuel.

A noter en préambule qu'un certains nombres de points ont été partagés lors des 3 séances techniques en zoom avec les représentants techniques des clubs.

Championnat et coupe VD

Comme la saison précédente, il a fallu jongler avec les différentes règles régissant la pandémie. Malgré des débuts un peu chaotiques au niveau des calendriers, excepté les coupes vaudoises, la saison a pu se dérouler et arriver à son terme. Il est aussi vrai qu'elle a quelque peu dérivé dans le temps, mais l'essentiel était de jouer.

Pour les catégories seniors, en remplacement de la coupe vaudoise, nous avons tenu à mettre sur pied une coupe défi, compétition autre que le championnat, qui prend en compte le classement en fin de saison. Cette compétition permet de clore la saison par un évènement festif.

Pour les catégories jeunes, la coupe défi permet de désigner le champion vaudois des différentes catégories.

Afin de maintenir un championnat vaudois attractif, on a beaucoup partagé avec SWB au moment des inscriptions d'équipes. Le but était de suggérer à certaines équipes de rester en AVB plutôt que de compléter les groupes C des CSJC. Cette collaboration sera reconduite pour la saison à venir.

SAE

Arnold Reymond

Avec un effectif de 25 élèves dont 6 filles, cette structure continue son bonhomme de chemin. Le côté réjouissant, c'est que la demande a pris l'ascenseur. On est aligné avec le fait qu'il faut, selon expérience des autres, 5 ans pour mettre une infrastructure en place. Au niveau des entraîneurs, nous avons pu bénéficier d'une dizaine d'interventions de Gianluca Barilari, responsable de la formation à SWB.

Gymnase de Chamblandes

Pour cette 2^{ème} année, l'effectif comprenait 9 élèves. Il y a eu quelques défections avec la volée précédente. Ces défections étaient liées à des élèves qui ont quitté le gymnase ou qui ont intégré le CNBS. La saison prochaine, il y aura un groupe de filles. A l'avenir, on devra se montrer plus strict avec les différents délais de remise des dossiers d'inscription afin d'éviter des phases de réflexion trop longue.

Team Vaud (Sélections)

Nous avons mis en place 6 équipes, soit U11 F/M, U12 F/M, U13 F/M et U14 F/M.

Nous avons participé au tournoi de Grigny avec 2 équipes, soit les U13M et les U14M. Les U14 ont gagné la catégorie U15 et les U13 ont terminé 3^{ème} dans leur catégorie.



Lors du championnat suisse des sélections (CSJR), nous avons participé avec 4 équipes. L'objectif demandé a été atteint avec un titre (U14M), une 2^{ème} place (U14F), une 3^{ème} place (U12F) et une 4^{ème} place (U12M), soit 3 podiums.

Au niveau effectif, comme la saison précédente, malgré de nombreux appels à l'aide auprès des clubs, il a fallu lutter pour maintenir le nombre chez les U11/U12 F.

Autre interrogation, il y a tellement de matchs le dimanche que c'est compliqué de mettre en place un programme d'entraînements vu les nombreuses absences pour raisons de matchs. On a réussi à bloquer des dimanches pour les championnats U14, mais pas pour les U16, gros consommateur de joueurs U14.

CNBS

Comme proposé par SWB, l'AVB a pu bénéficier des premiers créneaux d'utilisation de la salle de Beaulieu à l'occasion des tests « piste » pour les talent cards.

Il faudra mettre en application l'idée de traiter des thèmes de formation pour entraîneurs en utilisant le staff et l'équipe en place comme discuté lors d'un meeting entre l'AVB et SWB.

CPE

Celui des garçons, sous l'appellation « Pully-Lausanne Foxes » a pris du volume au niveau structure, ce qui est très réjouissant. Celui des filles, sous l'appellation « Lausanne-ville-Prilly/Espérance Pully », doit encore affiner son périmètre de travail car actuellement cela reste une entité très locale alors que cela devrait être un point d'ancrage régional.

Nous avons été approchés par 2 clubs souhaitant avoir également un label CPE. Il est vrai qu'à ce jour, rien n'empêche un canton d'avoir plusieurs CPE. Affaire à suivre.

Projets futurs

Deux projets auraient dû prendre leur envol cette saison. Ils reviennent à l'ordre du jour pour l'année prochaine. La pandémie n'a pas été étrangère à cet état de fait.

1. Développer le 3 x 3 au niveau AVB. Il y a eu des discussions avec SWB pour la mise en place de licences et pour trouver le bon fonctionnement qui doit être complémentaire au 5 x 5, sans le péjorer. Les équipes de 3 x 3 sont venues frapper à la porte pour intégrer l'AVB. Nous allons profiter de cet élan et de leur expérience pour relancer le pilote comme discuté lors de la dernière AG.
2. Poursuivre le développement et l'accueil des nouveaux joueurs des catégories minis. Le projet de la plateforme lausannoise du mercredi est resté en gestation (malgré le OK donné par les clubs lors de la dernière AG). Elle doit être relancée avec la possibilité d'utiliser la salle du CNBS qui pourrait résoudre en partie le problème d'infrastructures.

Merci à tous pour votre collaboration et bon été.

Michel Voide
Responsable technique

Rapport de la commission des arbitres vaudois.

Saison 2021-2022

1. Arbitres : quelques chiffres

A ce jour notre corporation compte 71 arbitres.

13 arbitres nationaux
58 arbitres régionaux, dont 5 en congé
+ 6 candidats arbitres et plus d'une centaine d'arbitres minis.

La CA a organisé pour la formation :

1 cours d'avant-saison pour arbitres régionaux. ½ journée.
1 cours d'avant-saison pour mini-arbitres débutants. 1 journée complète. 72 participants
1 cours de répétitions pour mini-arbitres. ½ journée. 70 participants
1 cours de candidats arbitres à Vétroz. 5 participants.
4 tournois U7-U9-U11, encadrés par une équipe de 18 formateurs agréés
Plus diverses séances de coordination, formation, calendrier, etc...

2. Formation

Il y a également une formation accélérée pour des candidats adultes. 3 personnes en ont profité. Un bémol, les visionnements. Nous ferons mieux la saison suivante.

a. Candidats-arbitres.

8 candidats. A ce jour 3 nominations, mais la saison n'est pas terminée.

.

b. Formation mini-arbitres et encadrement

Un cours d'avant-saison a été donné par les responsables de la formation accompagnés d'une équipe motivée de 18 personnes.

Au-delà du cours, l'encadrement des mini-arbitres dans les tournois du dimanche se passe très bien. Nous travaillons en étroite collaboration avec la commission mini. Celle-ci fait un **magnifique** travail.

3. Convocation

La grande difficulté vient de l'explosion du nombre de matchs le samedi, contrairement à ce qui se dit dans les CC, des matchs de U18, U20 voir 1LF se rajoutent ce qui fait que notre convocateur fait des miracles. La situation devient de plus en plus ingérable. Le nombre de matchs dans le canton de Vaud ne peut pas exploser à l'infini et les dirigeants doivent en prendre conscience et trouver des solutions et cesser de rajouter des catégories à l'infini. Il n'est jamais facile de convoquer en temps normal et encore plus avec des changements de dernière minute, report ou rajout de match.

Comme j'aime à dire, les meilleurs arbitres doivent siffler les matchs les plus difficiles, ceux-ci doivent aussi encadrer les collègues inexpérimentés. Cette phrase revient chaque année, et je me permets encore de la rajouter cette saison également, mais elle reflète la philosophie de l'arbitrage. L'expérience doit se transmettre, cela étant écrit, je pense que l'expérience est quelque chose qui peut s'apprendre très vite si les capacités sont là accompagnées d'une bonne dose de motivation.

4. Caisse

Jonathan Bischof effectue son travail à la grande satisfaction de tous. Merci à lui. J'avais écrit la même chose l'année passée et celle d'avant... Je le remercie pour son travail, sa discrétion et surtout son efficacité. Je me répète, mais quand cela va bien il faut le dire et surtout l'écrire.

5. OT.

L'introduction de la tablette numérique nécessitera quelques adaptations et cours. Je ne veux pas en dire plus, car les instructions doivent encore arriver.

5. Souhait de la CA

5.a Encadrement des minis-arbitres.

Travailler dans la continuité. La patience paie, beaucoup plus de minis-arbitres sont motivés et désirent devenir arbitre. Attention malgré tout à ne pas brûler les étapes.

5.b augmentation des arbitres régionaux.

Mais pas à n'importe quel prix.

c. Augmentation des arbitres nationaux.

Les arbitres nationaux se doivent de siffler au minimum une à deux fois par semaine dans le canton.

En guise de conclusion, vous avez lu mon dernier rapport de DRA. Après 14 ans à la tête des arbitres vaudois, j'ai décidé de passer la main. A l'instant où j'écris ce rapport, la personne qui me remplacera n'est pas encore connue, mais elle sera compétente, motivée et d'expérience, elle prendra ma place tout prochainement.

Par la présente, je remercie le comité des arbitres et l'ensemble de notre corporation et j'espère que l'héritage que je laisse après ses 14 ans de présidence servira aux actuels et futurs chevaliers du sifflet.

Je vous souhaite à tous un bel été

Antoine Regillo

DRA/AVB encore pour quelques jours

Belmont, le 26 mai 2022

RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022 COMMISSION MINIS

Pour la saison 2021-2022, la commission minis se compose de 3 membres.

Les clubs ont été réunis 1 fois en début de saison afin de coordonner, avec leur accord, les tournois et d'en améliorer le déroulement. Puis une deuxième fois lors d'une réunion technique de l'AVB en début 2022.

Malgré la pandémie nous avons pu faire la majorité des tournois prévus et depuis le mois de mars avec la joie de retrouver tous les parents dans les salles.

Un tournoi découverte pour les U6 a été organisé lors du dernier tournoi de la saison.

A ce jour, le nombre de membres licenciés est, au 31 mars 2022 :

- 510 U12

- 355 U10

- 151 U8

un total de 1016 licenciés sans compter les U6 qui n'ont pas eu de tournoi officiel.

Nous constatons une augmentation d'environ 330 licenciés.

Le nombre d'équipes en U12 au total a été de 32 équipes, dont 8 en groupe compétition, en U10 de 23 équipes, en les U8 de 10 équipes et en U6 de 5 équipes dans 3 clubs.

Malheureusement il nous a été impossible d'organiser comme nous (clubs et Commission mini) le souhaitons le championnat compétition pour les 8 clubs intéressés, dû essentiellement au manque de disponibilité des salles pour différents clubs et l'impossibilité de l'organiser un autre jour que le dimanche. Il semblait en effet, qu'en semaine il était difficile aux équipes de se déplacer.

Cette saison, comme la précédente, les U12, U10, U8 ont été arbitrés par des arbitres minis, suivis à chaque journée par les formateurs minis qui ont fait un

excellent travail. Merci à la Commission des arbitres du suivi effectué durant ces journées.

70 candidats arbitres ont été formés au cours de septembre.

70 arbitres refresh ont suivi le cours de septembre.

J'attire l'attention des clubs qu'il est nécessaire de former suffisamment d'arbitres pour le nombre d'équipes inscrites lors des tournois. Les formateurs ont dû, lors des tournois, trouver des solutions pour que le tournoi puisse se dérouler car des équipes sont venues sans arbitre et scorer. C'est pourquoi nous avons expressément demandé au club de donner la liste des arbitres œuvrant lors des tournois. Certes la situation s'est améliorée mais pas encore totalement.

Si Ceci perdure nous devons, malheureusement, prendre des décisions impopulaires.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes bénévoles, arbitres, entraîneurs et commissaires, ainsi que les membres de la commission, Dominique Michaux, Ashley Carr, Christine notre secrétaire pour leur travail tout au long de la saison et nous encourageons tous les clubs à continuer de former de plus en plus de jeunes joueurs et joueuses afin que notre sport prenne une place toujours plus importante en Suisse.

Anne-Catherine Doyer responsable commission mini.

Dominique Michaud responsable calendrier.



COMMISSION DISCIPLINAIRE ET DE PROTÈTS
cdp@a-v-b.ch

Lausanne, le 8 juin 2022

RAPPORT PRÉSIDENTE CDP 2021-2022

Cher Comité,
Chers Membres de l'AVB,

Une saison pas totalement terminée pour tout le monde va clôturer l'édition 2021-2022.

La CDP a statué cette saison et à ce jour sur deux rapports disciplinaires d'arbitre, la commission aura rendu deux sanctions différentes à l'encontre de deux joueurs. Au cumul, 13 matchs de suspension et CHF 520.00 d'amende ont été infligés. Un cas relativement important a pris toute notre attention durant la fin de la première partie de la saison concernant un acte de violence physique chez les séniors masculins.

Sans rentrer dans les détails, ce cas est un exemple qui me permet de vous rappeler à toutes et tous que la violence n'a sa place nulle part, encore moins sur un terrain de basket. La CDP n'hésitera pas à sévir sur les prochains cas, notamment en augmentant le nombre de matchs de suspension et le montant des amendes si cela s'en avérait nécessaire. Ce n'est certes pas le but de la CDP, mais malheureusement les sanctions sont une langue que tout le monde comprend.

En deuxième partie de saison et à titre d'information, la CDP a également reçu un dépôt de protêt par courriel. Toute la commission n'a pas été réunie car le protêt n'a pas été confirmé et surtout la démarche n'était pas conforme au règlement FIBA, ni au règlement CDP. Il est important de réunir toutes les conditions afin que la CDP puisse traiter les cas de protêt. Dans le cas contraire, seuls des frais seront imputés au club déposant.

Sur une note plus positive, les cas ont diminué depuis la saison dernière. Je félicite et remercie d'ailleurs toutes les personnes impliquées qui font respecter le bon déroulement des matchs (arbitres, OT, clubs, parents, etc.).

J'espère que cela va continuer sur la même ligne pour les saisons à venir.

De plus, une petite collaboration avec notre homologue la CDP valaisanne, a permis le bon déroulement du deuxième cas que nous avons traité. Merci à elle, preuve en est qu'avec une bonne collaboration le travail devient plus facile et plaisant.

Pour conclure, je profite de remercier ici vivement mes collègues Marie-Rose Fernandez, René Cudré-Mauroux et Olivier Schott pour leurs apports, avis éclairés et leur sérieux à travers chaque cas. Un remerciement particulier également à Mesdames Christine Ben Salah-Schupbach, Anne-Catherine Doyer, Ashley Carr et Yasmine Barmada avec qui je communique régulièrement et qui contribuent indirectement au bon fonctionnement de la CDP.

À toutes et tous, je vous souhaite un bel été et je me réjouis de continuer à assurer la présidence de la CDP, ainsi que la future collaboration avec l'AVB la saison prochaine.

Commission Disciplinaire et de Protêts
La Présidente

Vanja JAMINA



Rapport de la Commission de Recours

Saison 2021-2022

Si la commission de recours n'a pas eu de cas à traiter durant la saison écoulée, elle a cependant eu l'occasion de se pencher sur un recours déposé le 8 juillet 2021 (et donc après l'AG clôturant la saison 2020-2021) contre une décision de la CDP prise le mois précédent et sanctionnant un entraîneur pour un comportement inadéquat lors d'un match du championnat U13. Elle a toutefois dû casser la décision de la CDP (et donc accepter le recours déposé par l'auteur des faits) au motif principal que, la CDP ayant été interpellée trop tardivement par l'entraîneur qui s'était plaint du comportement de son collègue, elle aurait dû renoncer à se saisir du cas. Il est rappelé ici que si le règlement de la CDP donne la possibilité à de nombreux intervenants (arbitres, entraîneurs, joueurs, clubs etc.) de saisir cette instance, il y a certaines contraintes à respecter, la principale étant le délai de 48 heures 'après la connaissance des faits incriminés' pour faire usage de cette possibilité. Ce délai est impératif et la CDP ne peut y déroger, quels que soient les faits qui lui sont rapportés (d'une gravité a priori moyenne en l'espèce puisqu'il était reproché à l'entraîneur sanctionné des insultes à l'égard de sa consœur et des officiels de table).

Didier Jacquerot
Président de la Commission de recours